

Procès-verbal de la réunion du conseil d'école de Charbuy.

Le conseil d'école de Charbuy s'est réuni le vendredi 14 octobre 2016 à 18h00.

Membres présents :

Représentants de l'école : M.Jean-Luc MARAS (CP), Mme Catherine BAILLAT (CE1), Mme Laurence CUISINIER (CE2), Mme Lise JEANNEY (CM1, directrice), Mme Muriel LIOTTA (CM2).

Représentants des parents d'élèves : Mme Aurélie OPOTCHINSKI (CE1, CE2), Mme DUFLANC (CM1), Mme GONZALEZ-RUIZ (CM2), Mme SIKORSKI (CE2, CM2), Mme CHAMPIGNEULLE, remplaçante (CM2)

Représentantes de la Municipalité :

Mme Nadine CHAMYK, Mme Christiane TAPIN, membres de la commission Affaires Scolaires.

Membre(s) excusé(s) :

M LANG (parent)

I – Déroulement de la rentrée 2016/2017

Mme Aurélie AUTON, remplace Mme Lise JEANNEY le mardi et un mercredi par mois (décharge de direction).

Equipe enseignante stable.

Rappel : des intervenants du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) interviennent à l'école, essentiellement sur les classes du cycle 2 : M. LACROIX (psychologue scolaire) et Mme POINDRON (maître E).

Les effectifs pour cette année scolaire sont répartis comme suit :

CP : 22 élèves + 1 arrivée début octobre

CE1 : 26 élèves

CE2 : 17 élèves

CM 1 : 24 élèves

CM 2 : 24 élèves

Total : 114 élèves

L'école applique toujours les rythmes scolaires de 4 jours et demi :

Lundi – Mardi – Jeudi : 8h45/12h – 13h45/16h

Mercredi : 8h45/11h45

Vendredi : 8h45/12h – 13h45/15h

Ouverture des grilles 10 minutes avant.

Les retards occasionnels peuvent être tolérés ; les retards répétés ne le sont pas.

Les enfants ne doivent pas être déposés seuls devant la grille ; les voitures doivent se garer sur les places de parking.

Les horaires des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont identiques à ceux de l'année dernière :

Lundi – Mardi – Jeudi : 16h/16h30 : temps récréatif

Vendredi : 15h/16h30 : activités selon planning distribué aux parents par la municipalité ; cette année, nouvelle activité de rigologie et intervention sur le tri sélectif et la sécurité routière.

II – Domaine pédagogique

- Les nouveaux programmes sont entrés en vigueur.
- Des changements sont intervenus dans les cycles:
 - cycle I: maternelle
 - cycle II: CP – CE1 – CE2
 - cycle III: CM1 – CM2 – 6ème
- Pour le cycle III, les changements principaux sont :
 - des nouveautés en géographie
 - un «allègement» en français et mathématiques
 - la répartition de l'Histoire.
- En ce qui concerne les langues vivantes, un échange de services s'effectue entre les classes de CE1 et CE2 (anglais et sport) ainsi qu'entre les classes de CM1 et CM2 (histoire et l'anglais).
- Le projet d'école est identique depuis 2011. S'y ajoute un avenant proposant des actions menées sur la maîtrise de la langue orale en classe (s'exprimer, s'écouter, justifier un point de vue, présenter une lecture, un exposé...), ainsi que des actions dans le domaine de la laïcité (étude de la charte de la laïcité qui sera présentée aux parents). La journée de laïcité a lieu le 9 décembre.
- Sorties éducatives :
 - Pour les CE2 , une sortie dans le village a été organisée.
 - Pour les classes de CE2 et CM1, une sortie théâtre aura lieu fin novembre.
 - Pour les classes de CM1 et CM2 : école et cinéma. Projection de 3 films sur les thèmes de la fraternité et l'altérité en novembre, janvier et au printemps.
 - L'inscription à la fête de la science pour les classes de CE1 et CE2 n'a malheureusement pas été retenue cette année.
 - Le 11 novembre, comme les années précédentes, la Marseillaise sera chantée au monument aux morts par les élèves.
- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu de 8h05 à 8h35
 - le mardi et le jeudi pour les CE1, CE2, CM1, CM2
 - le mercredi et le vendredi de 8h05 à 8h35 pour les CP.

III – Financements

- Municipalité

* une dotation de 45 € par enfant

* une dotation informatique de 500 € ; achat du 5ème vidéoprojecteur.

* 3 voyages sur Auxerre(par classe et par année) sont payés par la mairie (environ 75 euros par voyage)

- Autres :

- **Les actuels élèves de CE1 et de CE2 devraient partir en classe verte en 2018 : y aura-t-il cette année une soirée repas dansante organisée par les parents de ces 2 classes pour financer cette classe verte ?**

Les parents intéressés désirant participer à l'organisation de cette soirée sont invités à se faire connaître auprès de Mme Jeanney.

- L'association de parents d'élèves La Marelle : nouveau bureau cette année.
- Coopérative scolaire : financement pour les sorties théâtre et cinéma.

IV - Cadre de vie scolaire

Le nouveau règlement intérieur de l'école élémentaire a été voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a été présentée.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école élémentaire est présenté par Mme JEANNEY.

Fin septembre 2016, un exercice alarme incendie a été réalisé en présence de M. BOCK et M. GATOUILLET chargés de la sécurité à la mairie. Bon déroulement, sortie rapide et efficace.

Le 13 octobre 2016, une 1ère mise à l'abri en cas d'attentat/intrusion a eu lieu (refuge au 1^{er} étage de la mairie). Bilan positif dans l'ensemble ; Mme JEANNEY indique un petit ralentissement dans la progression des élèves en haut de l'escalier dû à son rétrécissement.

Demandes de travaux :

- Une grille avec ouverture à distance, une sonnette et un visiophone : ceci dans un souci de sécurité et afin d'éviter l'absence de l'enseignant de la classe pour aller ouvrir le portail.
- Un loquet 1/4 pour chaque classe, afin de fermer les classes lorsque la mairie est ouverte.
- Devis de la porte de la classe de CM2 qui ne ferme toujours pas bien.
- Installation du vidéoprojecteur au plafond dans toutes les classes, permettant ainsi moins de manipulations de celui-ci au quotidien.
- M. GATEAU (parent d'élève) se propose de faire une vérification des ordinateurs de la salle informatique.

V - Questions diverses

- Un parent d'élève évoque la sécurité routière aux abords des écoles : danger pour les piétons lorsque 2 véhicules se croisent. Incident relaté : un élève s'est fait heurté par le rétroviseur d'une voiture. Quelles améliorations peuvent être apportées ? Voie à sens unique ? Réinstallation des « chaînes » de part et d'autre de la rue des écoles ?
- Il est évoqué la visibilité des piétons à la pénombre : un gilet ou un accessoire fluorescent serait une solution.

